

## Comment aider les victimes des guerres qui dévastent les pays pauvres ?

Jacques Bichot, économiste, membre fondateur d'Amitié politique

Publié sur *Causeur* le 30 janvier 2017

Curieusement, les économistes ne se prononcent guère sur la façon la plus efficace de venir en aide aux millions de personnes et de familles que des conflits provoqués par des islamistes, des mouvements révolutionnaires, des haines ethniques ou des gouvernements mafieux plongent dans la détresse et le dénuement. Pourtant, il s'agit d'une situation classique : maximiser l'utilité des ressources forcément limitées que les pays riches – ou du moins épargnés par ces horreurs – peuvent dégager pour améliorer la situation des victimes.

L'avis économique le plus pertinent dont j'ai pris connaissance sur cette question douloureuse n'émane pas d'un collègue, mais d'un frère prêcheur – un dominicain, docteur en théologie et en histoire religieuse, nommé il y a 3 ans archevêque de l'église catholique chaldéenne à Kirkouk, ville du nord de l'Irak qui a pu échapper, notamment grâce aux Kurdes, à la mainmise de Daech. En sus de son habituel million d'habitants, Kirkouk abrite actuellement environ 700 000 réfugiés.

Ce prélat, Mgr Mirkis, de passage en France, a accordé une interview au quotidien économique *Les Echos*. Dans son édition du 24 janvier, ce journal rapporte ainsi son propos : « Si on dépensait chez nous l'effort que vous consentez pour les immigrés, cela irait mille fois mieux ! Si l'Europe devient une citadelle, et l'Amérique aussi, l'argent sera mieux dépensé ici, avec le contrôle de l'ONU ou d'ONG. »

Il est permis d'être moins indulgent que Mgr Mirkis en ce qui concerne les aptitudes de l'ONU à veiller au bon usage des fonds destinés aux personnes déplacées, mais son propos est frappé au coin du bon sens. L'entretien d'un réfugié en Allemagne ou en France coûte beaucoup plus cher qu'en Irak ou en Syrie ou dans les pays voisins, et ces personnes peuvent plus facilement qu'en Europe, si des outils sont mis à leur disposition, y participer à la production, se tirant ainsi d'affaire en grande partie par eux-mêmes.

Il faut certes donner à manger à celui qui crie famine, mais il faut surtout l'aider à produire lui-même sa nourriture – et bien sûr son logement, ses vêtements, etc. Or un irakien chassé de sa ville ou de son village a plus de facilité pour se rendre utile à cent ou deux cents kilomètres de chez lui, aidé par des personnes qui parlent la même langue et utilisent les mêmes technologies, que dans un pays radicalement différent du sien.

Cette facilité existe aussi, à un degré un peu moindre, dans les pays voisins. Le petit Liban, qui accueille environ un million de réfugiés syriens, et peut-être plus, en donne un bel exemple : les écoles libanaises, tant privées que publiques, sont très nombreuses à doubler leurs cours, de façon à ce que les enfants réfugiés puissent continuer leur scolarité. Un tel

accueil serait impossible à mettre en place en France pour une quinzaine de millions de réfugiés – nombre approximatif de ceux que nous accueillerions si nous pratiquions un accueil dans des proportions équivalentes. À supposer même que nos enseignants acceptent de travailler beaucoup plus pour scolariser ces millions d'enfants, et qu'ils apprennent l'arabe, ou leur apprennent le français, en un tournemain, imaginons le prix de toutes ces « heures sup » pour les finances publiques ! Un enseignant français coûte environ 5 fois plus cher que son équivalent libanais.

Il n'est donc pas sérieux, économiquement et humainement parlant, de nous donner bonne conscience en accueillant un peu plus de réfugiés, c'est-à-dire deux gouttes d'eau au lieu d'une par rapport au seau rempli à ras bord que représente l'ensemble des réfugiés dans les pays pauvres en proie à des convulsions belliqueuses – sans compter ceux qui deviennent « personnes déplacées » pour d'autres raisons, par exemple climatiques. Les aider au plus près de chez eux, en des lieux d'où ils pourront revenir rapidement lorsque leur ville ou leur village ne sera plus la proie de bandes sanguinaires, est de loin plus humain et plus efficace.

Concluons en nous référant à un principe de bon sens dont l'Union européenne et l'Église catholique estiment toutes deux la mise en œuvre très souhaitable<sup>1</sup> : le principe de subsidiarité. Ce principe consiste à privilégier le traitement local des problèmes ; il a des fondements économiques et sociologiques très solides. Les habitants de Kirkouk peuvent plus efficacement que ceux de Paris ou de Berlin venir en aide aux réfugiés de Mossoul. Aider les aidants qui sont sur place, comme le conseille le principe de subsidiarité, permet d'augmenter très fortement les résultats obtenus grâce à un effort donné, qu'il vienne d'un prélèvement fiscal ou de dons volontaires.

Il existe, dans le domaine de la solidarité, un multiplicateur au sens de Keynes : obtenir un effet de 2, ou 3, ou 10, à l'aide d'une dépense initiale de 1. Le lien entre ce multiplicateur et le recours au principe de subsidiarité est très étroit. Et, puisque c'est un religieux qui est à l'origine de nos propos, rappelons une des paraboles économiques des évangiles, celle des talents – des millions d'euros ou de dollars, dirions-nous aujourd'hui : le maître répartit entre ses serviteurs le soin de les faire fructifier, c'est la subsidiarité, et il entend bien doubler ainsi sa richesse, c'est le multiplicateur. N'est-il pas sympathique de penser à faire bénéficier de cet effet de levier lié à la subsidiarité les victimes des guerres qui ravagent le Tiers-Monde aussi bien que les adhérents des fonds de pension ?

---

<sup>1</sup> Précisons quand même que ces deux organisations ne pratiquent pas toujours leur maxime ...